

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
AGGLOMÉRATION DE COOKSHIRE-EATON

### **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2024**

Séance extraordinaire du conseil de l'Agglomération de Cookshire-Eaton tenue sous la présidence de monsieur le maire Mario Gendron le 16 décembre 2024 à 19 h 15 au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Jean-Marc Dickenson, conseiller du district 1  
Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2  
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3  
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4  
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5  
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6  
Monsieur Robert Asselin, maire et représentant de Newport

Sont également présents, monsieur le directeur général Martin Tremblay, madame la greffière adjointe Françoise Ruel, madame la trésorière Jessica Shank et madame la coordonnatrice en loisirs, communications et vie culturelle Sacha Le Néa.

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) ***Règlement 368-2024-A décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'Agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2025 – Adoption.***
- 5) **Entente avec la municipalité de Compton relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre les incendies – Autorisation de signature.**
- 6) **Période de questions.**
- 7) **Levée de la séance extraordinaire.**

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

La greffière adjointe certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance.

En conséquence, les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement convoquée et constituée par le président, monsieur le maire Mario Gendron.

- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2024-12-7908-A

Il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu que le conseil de l'Agglomération de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 décembre 2024 tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3) Période de questions.**

Aucune.

**4) *Règlement 368-2024-A décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'Agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2025 – Adoption.***

Résolution 2024-12-7909-A

Il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'adopter le *Règlement 368-2024-A décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'Agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2025.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5) Entente avec la municipalité de Compton relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre les incendies – Autorisation de signature.**

Résolution 2024-12-7910-A

Il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'autoriser le maire et le directeur général à signer l'entente avec la municipalité de Compton relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre les incendies.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6) Période de questions.**

Aucune.

**7) Levée de la séance extraordinaire.**

Résolution 2024-12-7910-A

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu que la séance extraordinaire soit levée à 19 h 18.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Mario Gendron  
Maire

---

Françoise Ruel  
Greffière adjointe